



Mercredi 15 janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance jaune «crues» pour les bassins du Meu et de la Vilaine médiane

La préfète d'Ille-et-Vilaine vous informe que le service de prévision des crues a placé les bassins du Meu et de la Vilaine médiane en état de vigilance jaune « crues » (niveau 2 sur une échelle de 4).

L'épisode de pluie des derniers jours sur **le bassin du Meu** a apporté des cumuls de pluie significatifs et a fait réagir ce cours d'eau.

A Montfort-sur-Meu, le pic de crue sera atteint dans la soirée de ce 15 janvier. Les niveaux resteront élevés jusqu'à demain matin.

Dans la journée de demain, jeudi 16 janvier, une nouvelle perturbation arrivera en fin de matinée, contribuant à maintenir des niveaux élevés sur le Meu.

La situation est similaire sur **le bassin de la Vilaine médiane** dont les cours d'eau réagissent à l'épisode pluvieux qui a touché l'est de la région hier et ce matin, en apportant des cumuls significatifs.

De nouvelles pluies arriveront dans la journée de demain, jeudi, et devraient soutenir cette montée, alors que les niveaux seront déjà élevés.

Les services de l'État suivent avec attention l'évolution de la situation.

Consignes de prudence :

- Tenez-vous informés de la situation sur www.vigicrues.gouv.fr
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- Renseignez-vous avant d'entreprendre tout déplacement et soyez très prudents.
- Conformez-vous à la signalisation routière et respectez les déviations mises en place.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Ne vous approchez pas des cours d'eau et zones inondées ou habituellement inondées.

Jaune : (niveau 2 sur une échelle de 4)
Risque de crue génératrice de débordements et de dommages localisés ou de montée rapide et dangereuse des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.

Contact presse : Bénédicte Villeroy de Galhau – 02.99.02.11.80 / 06.74.44.76.11 – benedicte.villeroy@ille-et-vilaine.gouv.fr